



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ohchr-hrcspecialprocedures@un.org

Objet : Prolongation de la date limite pour la réception des candidatures pour deux titulaires de mandat devant être nommés lors de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme

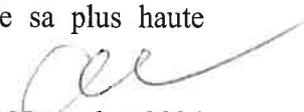
Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et autres organes des droits de l'homme et a l'honneur de les informer que suite à sa note verbale du 16 septembre 2024, la date limite pour la réception des candidatures pour les titulaires de mandat ci-dessous, à pourvoir lors de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme (24 février – 4 avril 2025) a été prolongée jusqu'au 5 novembre 2024 à midi (heure de Genève) :

- 1. Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (membre représentant l'Europe centrale et orientale, la Fédération de Russie, l'Asie centrale et la Transcaucasie) (résolution 33/25 du Conseil des droits de l'homme)**
- 2. Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (membre représentant la région du Pacifique) (résolution 33/25 du Conseil des droits de l'homme)**

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 5 novembre 2024 à midi (heure de Genève)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats sont disponibles au lien électronique suivant : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sp/nominations>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à ohchr-hrcspecialprocedures@un.org

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme l'assurance de sa plus haute considération.


29 octobre 2024